

Conseil Municipal du Jeudi 03 avril 2025 à 20h00

Délibération N° 2025/024

Date de la convocation : 27 mars 2025

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 19

Représentés : 3

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES (20h30), Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT, Kenan KOC.

Absents excusés : Pierre-Alain HIRSCH procuration à Sylvie LAROCHE, Alexis LEON, François NICOLAS procuration à Laurent MARCHESI, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Gwenaël MAGNANT

OBJET : VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Après avoir constaté un excédent global cumulé de la section de fonctionnement de 1 576 579.24 € au compte administratif 2024,

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité de l'affecter de la façon suivante :

- Recette Investissement : Article 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé pour 187 543.60 €.
- Recette Investissement : Article 001 – solde d'exécution de la section d'investissement pour 799 035.64 €
- Recette Fonctionnement : Article 002 – résultat de fonctionnement reporté pour 590 000 €.

La secrétaire de séance,
Conseiller municipal,

Gwenaël MAGNANT

Transmis en Préfecture :

24 avril 2025

Affichage :

24 avril 2025



Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE

